



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 6 mai 2020
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2020.BVD.366
Classification : Non classifié

Berne, Uni Engehalde, adaptation et entretien des bâtiments, crédits d'engagement pour leur réalisation

1. Objet

Le crédit demandé de 8,30 millions de francs (coûts totaux CHF 9,10 millions moins le crédit d'étude déjà autorisé de CHF 0,80 million) doit permettre de financer la réalisation du projet « Berne, Uni Engehalde, adaptation et entretien des bâtiments ». Dans le cadre de ce projet, les bâtiments et locaux seront adaptés pour répondre aux exigences actuelles d'un site universitaire moderne. La sécurité sera améliorée sur l'ensemble du site et les mesures d'entretien, de protection contre le feu ou de renforcement parasismique seront réalisées.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Enseignement, formation, recherche - Biens immobiliers : gros-œuvre 1	978 000	80 ans
Enseignement, formation, recherche - autres biens immobiliers	8 122 000	25 ans

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
CHF 9 100 000	CHF 6 370 000 (70 %)	CHF 2 730 000 (30 %)	13 + 1,5 (position de risques)

Explications sur les différents sous-totaux

Aucunes

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précé- dentes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Années suivantes
Selon le présent arrêté	9,10	0,19	0,50	3,85	4,56				
Selon le plan d'investissement 21.08.2019	8,13	0,30	0,50	4,00	2,38				

Concernant les écarts entre le plan d'investissement et l'autorisation de dépenses, voir les explications figurant au chiffre 4.5 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Enseignement, formation, recherche - Biens immobiliers : gros-œuvre 1	12 225
Enseignement, formation, recherche - autres biens immobiliers	324 880

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Aucun

6. Explications et commentaires

Les adaptations entraînent des charges d'amortissement extraordinaires totales d'environ 0,18 million de francs. La rectification de valeur a déjà été prise en compte dans les comptes annuels 2018 (*Impairment*).

Les coûts de l'énergie issus du contrat de fourniture de froid avec la société Bedag Informatik AG sont portés à la charge du budget global de l'Université de Berne.